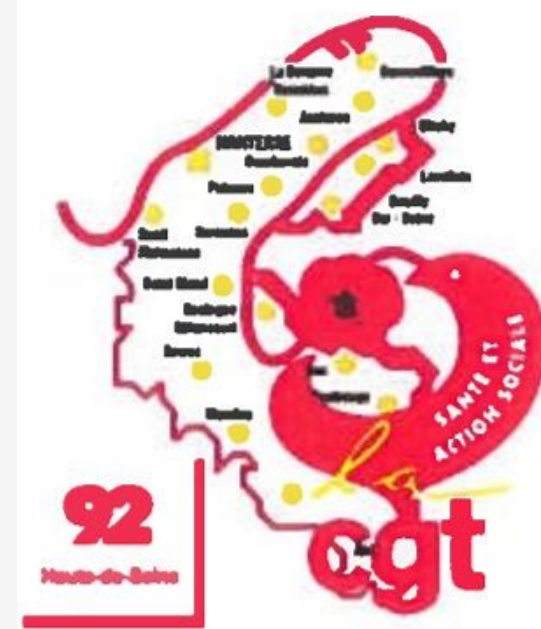


# GRAND ÂGE : CHANGER LE NOM DES EHPAD NE REPOND PAS A L'URGENCE SOCIALE !



## Grand âge : l'urgence sociale ne se rebaptise pas Grand âge : le gouvernement rebaptise, les personnels s'épuisent

La loi du 8 avril 2024 sur le « bien vieillir » a été présentée comme une réponse ambitieuse au défi du grand âge. En réalité, elle passe à côté de l'essentiel : elle ne répond ni aux besoins des personnes âgées, ni à ceux des professionnel·les qui les accompagnent au quotidien.

Car le cœur du problème dans les EHPAD est connu : ce n'est pas une question d'image ou de terminologie, c'est un manque structurel et criant de moyens humains, financiers et matériels.

Pourtant, plutôt que d'apporter des réponses concrètes, la ministre déléguée chargée de l'autonomie annonce aujourd'hui un simple changement de nom : les EHPAD deviendraient des "Maisons France Autonomie". Derrière cette opération de communication, l'objectif affiché est de "changer le regard" sur le vieillissement.

Mais changer les mots ne changera pas la réalité. Sans recrutements massifs, sans revalorisation des métiers et sans financements à la hauteur des besoins, les conditions de vie des résident·es comme les conditions de travail des agent·es resteront dégradées.

Ce dont le secteur a besoin, ce ne sont pas de nouveaux slogans, mais de moyens à la hauteur des enjeux.

Dans les Hauts-de-Seine, département le plus riche de France, la situation est particulièrement révélatrice. Malgré ce niveau de richesse, les difficultés sont importantes.

Les tarifs d'hébergement y atteignent en moyenne 3 500 euros par mois par résident public / privé. Un coût extrêmement élevé pour les familles, qui interroge directement l'utilisation des moyens et la façon dont le secteur est géré.

D'ici 2030, le nombre de personnes de plus de 75 ans va exploser. Cette évolution est connue, documentée, anticipée depuis des années. Et pourtant, rien n'est fait pour y répondre sérieusement.

**Aucune politique ambitieuse de recrutement. Aucune amélioration réelle des conditions de travail. Aucun plan à la hauteur pour garantir un accompagnement digne.**

Sur le terrain, les constats sont sans appel : sous-effectifs chroniques, recours massif à la précarité, turn-over permanent. Dans les EHPAD publics des Hauts-de-Seine, plus de 60 % des personnels sont aujourd'hui contractuels. Ce chiffre n'est pas anodin : il révèle une politique assumée de précarisation du service public.

Cette organisation du travail fragilise tout :

- des équipes désorganisées,
- des collectifs de travail affaiblis,
- un lien humain avec les résident·es constamment rompu.

Or, accompagner des personnes âgées en perte d'autonomie ne s'improvise pas. Cela exige du temps, de la continuité, des équipes formées et stables.

**À l'inverse, la précarité généralisée empêche toute qualité de prise en charge.**

Quand les professionnel·les se succèdent, quand les postes ne sont pas pourvus, quand les équipes sont à flux tendu, c'est toute la chaîne du soin qui se dégrade.

Ne nous trompons pas : ce n'est pas une fatalité, c'est le résultat de choix politiques.

**Sans recrutements massifs, sans titularisation des agent·es, sans moyens supplémentaires, il n'y aura ni amélioration des conditions de travail, ni respect de la dignité des résident·es.**

**Le grand âge mérite  
autre chose que des discours.  
Il exige des actes. Maintenant.**

La mise en place des groupements territoriaux sociaux et médico-sociaux (GTSMS) s'inscrit dans une logique bien connue : **mutualiser pour mieux réduire, rationaliser pour mieux économiser.**

Derrière le discours de coopération, c'est en réalité une nouvelle étape dans la restructuration et l'affaiblissement du service public qui est à l'œuvre.

Concrètement, cela se traduit par **des regroupements de services, des suppressions de postes, une standardisation des pratiques et un éloignement des lieux de décision.** Les choix se prennent de plus en plus loin du terrain, au détriment des besoins réels des professionnel·les et des usager·es.

Cette logique n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans la continuité des politiques menées avec les groupements hospitaliers de territoire (GHT), qui ont déjà montré leurs effets : **perte de proximité, dégradation des conditions de travail, et pilotage par les contraintes budgétaires plutôt que par les besoins de santé et d'accompagnement.**

**Sous couvert de "coopération", c'est une logique de concentration et de gestion comptable qui s'impose.** Le social et le médico-social sont progressivement soumis aux mêmes logiques que l'hôpital : faire plus avec moins, au prix d'une déshumanisation du travail et d'une dégradation de la qualité de prise en charge.

**Nous refusons cette vision technocratique et financière du secteur du grand âge.** L'accompagnement des personnes âgées ne peut pas être réduit à des logiques de coûts et d'optimisation. Il exige **des moyens, de la proximité, des équipes stables et des décisions ancrées dans les réalités du terrain.**

## Nos revendications

La CGT refuse la logique de pénurie et de précarité imposée au secteur du grand âge.

**Nous exigeons immédiatement :**

- **Des effectifs suffisants** dans tous les établissements pour garantir un accompagnement digne et sécurisé des résident·es
- **Un plan massif de titularisation** des agent·es contractuel·les
- **L'arrêt de la précarisation** et des remplacements au rabais
- **Des moyens publics à la hauteur des besoins**, pour un véritable service public du grand âge
- **Une revalorisation générale des salaires**, en particulier pour les catégories C
- **Une amélioration réelle des conditions de travail**, pour en finir avec l'épuisement des équipes
- **La reconnaissance pleine et entière des AES** (accompagnement éducatif social) par une revalorisation de leurs missions, de leurs qualifications et de leur rémunération
- **La mise en place et la revalorisation de la prime "Grand âge" pour les infirmier·ères**, afin de reconnaître la pénibilité, la technicité et l'utilité sociale de leur travail

Malgré les reculs et l'inaction gouvernementale, les luttes menées ces dernières années ont permis d'arracher quelques avancées. Elles restent largement insuffisantes au regard de la dégradation continue des conditions de travail et d'accompagnement.

**Une réalité demeure : rien ne se gagne sans le rapport de force.**

Chaque droit, chaque amélioration, chaque avancée est le fruit de la mobilisation collective. Défendre les professionnel·les des EHPAD, ce n'est pas seulement défendre des conditions de travail : **c'est défendre la dignité de nos aîné·es, la nôtre demain, celle de toute la société.**

Face à la casse organisée du service public, une seule réponse : **l'unité, la solidarité et la détermination.**

**Assez des discours. Assez des promesses.  
Des moyens, des droits, du respect.  
Maintenant !**